



Master 2

Jeunesse : politiques

et prises en charge

Promotion : **2014-2015**

En quoi et comment une recherche collaborative peut-elle permettre de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ?

*Contribution à la recherche collaborative JEUPART 3
« Jeunesse : Participation formelle et informelle »*

Lucie LEHERICEY

09/2015

*Sous la direction de
<Patricia Loncle>*

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire;

Toute l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse ;

Patricia Loncle, titulaire de la Chaire, de m'avoir intégrée à son équipe et également en tant que tutrice universitaire ;

Ma tutrice de stage Karinne Guilloux, pour le suivi qu'elle m'a apporté tout au long de ma mission de stage,

Ma collègue de bureau Stéphanie Guillemard pour ses précieux conseils quotidiens,

Virginie Muniglia et Lila Le Trividic-Harrache pour leurs apports méthodologiques et bibliographiques.

Enfin je tiens à remercier tous les acteurs de la jeunesse que j'ai rencontrés grâce à la réalisation de cette mission de stage.

S o m m a i r e

Introduction	5
I La participation et l'accompagnement : de nouvelles logiques pour les acteurs de la jeunesse ?	8
I.1 Participation et engagement : des définitions qui révèlent de nouveaux exercices professionnels ?	9
I.2 L'injonction à la participation des jeunes : nouvel enjeu des politiques de jeunesse ?	11
I.3 La diversité des formes et recours à la participation des jeunes en pratique?.....	17
II La recherche JEUPART, un moyen de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ?	20
II.1 La Chaire de recherche sur la jeunesse et la recherche JEUPART : apport du point de vue de la connaissance des acteurs de la jeunesse	20
II.2 JEUPART 3 : collaboration et connaissance	25
II.3 Les enseignements de ma mission du point de vue de la compréhension des acteurs de la jeunesse	30
Conclusion	36
Bibliographie.....	37
Liste des annexes.....	41

Liste des sigles utilisés

ASOSC : Appropriation Sociale des Sciences

CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse

CRIJB : Centre Régional d'Information Jeunesse Bretagne

DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

EHESP : École des Hautes Études en Santé Publique

EJC : Education Jeunesse et Culture

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

MRJC : Mouvement Régional de la Jeunesse Chrétienne

SHSC: Sciences Humaines et Sociales et des Comportements

INTRODUCTION

La participation des usagers est devenue un des nouveaux enjeux de la modernisation de l'action publique depuis les années 1990 et plus encore par la loi 2002-2, avec le droit des usagers. Elle permettrait aux jeunes (parmi d'autres catégories de publics) de leur garantir une place en tant que citoyen en vue de favoriser leur autonomie. Dans le plan *Priorité Jeunesse* (2014), le gouvernement souhaite soutenir et renforcer la participation des jeunes à la construction de la société afin de favoriser une meilleure prise en compte de leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations.

« Intervenir en direction des jeunes se conçoit de plus en plus communément " dans une perspective élargie qui dépasse la seule gestion du temps libre et des loisirs " au profit d'une approche globale et territorialisée mobilisant au-delà des acteurs et des services jeunesse des collectivités. » (Dumollard, Loncle, 2014, p. 239). Par les lois de décentralisation, chaque territoire définit alors cette participation dans ses politiques. La Bretagne a, quant à elle, défini une **Charte d'engagement pour les jeunes** (2014) qui met en avant la participation des jeunes comme ressource dans ce territoire.

De ce constat et afin de mieux comprendre la participation des jeunes en Bretagne ; la Chaire de recherche sur la jeunesse a répondu à cet appel pour lancer en 2013 la recherche collaborative « Jeupart : Jeunesse, participation formelle et informelle ». Cette recherche est née d'une interrogation commune entre la Chaire, l'INJEP et le CRIJ Bretagne afin de mieux comprendre la participation des jeunes en Bretagne en s'appuyant sur les travaux de Patricia Loncle, titulaire de la Chaire, sur les questionnements des professionnels de l'Information Jeunesse et sur l'expertise de L'INJEP. Ces partenaires font le constat que les questions de participation informelle et d'éducation informelle des jeunes sont encore peu étudiées et peu valorisées en France par rapport aux autres pays européens (notamment anglo-saxons et scandinaves) (JEUPART 1, Guillemard, Guilloux et Loncle, 2014, p. 7) alors que ces modalités d'action ont une place à part entière dans les processus d'autonomisation. Ainsi, la recherche collaborative « JEUPART : jeunesse, participation formelle et informelle » vise à comprendre, avec les acteurs concernés, dans quelle mesure différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie.

Les acteurs de la jeunesse que nous désignerons ici sont l'ensemble des personnes pouvant intervenir auprès des jeunesse(s) : élus, représentants associatifs, bénévoles, pairs, professionnels, militants (etc.).

Le projet JEUPART a débuté en février 2013 et s'est terminé en mai 2015 :

- Jeupart 1, de février 2013 au 1^{er} avril 2014 : Cette étape a permis de mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis de leur appropriation par les jeunes des territoires concernés. Cette étude s'est aussi attachée à comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques (dans les territoires de la ville de Rennes et du pays du Centre Bretagne).
- Jeupart 2, d'octobre 2013 à avril 2014 : La seconde étape a permis d'étudier les significations que les jeunes donnent à leurs initiatives.
- Jeupart 3, de septembre 2014 à mai 2015: Cette troisième étape étudie l'accompagnement de la participation des jeunes par les acteurs de la jeunesse.

Afin de mettre en œuvre cette dernière étape, la Chaire de recherche sur la jeunesse a proposé une mission de stage qui consistait à : « Contribuer à la troisième étape sur la recherche Collaborative JEUPART ; en lien étroit avec l'équipe de la Chaire », offre à laquelle j'ai répondu dans le cadre de la validation de mon Master 2 « Jeunesse : politiques et prises en charge ». J'ai saisi cette opportunité pour mettre à profit ces douze semaines pour questionner la place des jeunes et des différents acteurs qui interagissent dans un territoire. En effet, après un master 1 en sciences de l'éducation et une licence professionnelle promotion et éducation à la santé, j'ai exercé six mois en tant que chargée de prévention et de réduction des risques au sein de l'association Liberté Couleurs située à Rennes ; ce qui fait suite à de nombreuses expériences auprès des jeunes ; comme animatrice ou assistante de vie scolaire. Ces différents travaux m'avaient permis de bien identifier et de comprendre les jeunes, leurs besoins et attentes, de travailler quotidiennement auprès de ce public. Pour autant lors de réunions d'équipe, de participation à des partenariats, conférences, lecture de textes de lois, d'appels à projets ; je

pouvais faire face à certaines incompréhensions : Pourquoi tel projet a été mis en place ? Qui en est le décideur, le financeur ? Comment mettre en œuvre le projet ? Quel public est concerné ? Qui en sont les partenaires ? (etc.)

Enfin, pour tenter de répondre à ces interrogations, j'ai choisi ici de développer la question centrale suivante : « En quoi et comment une recherche collaborative peut-elle permettre de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ? »

Pour mieux comprendre les postures des acteurs de la jeunesse au travers d'une recherche collaborative, je m'appliquerai dans une première partie à questionner les notions de participation et d'accompagnement ; afin de déterminer si ces deux concepts sont des nouvelles logiques prises en compte dans les pratiques des acteurs de la jeunesse. Dans un second temps, je vais tenter de démontrer comment la recherche JEUPART est un moyen de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse.

I LA PARTICIPATION ET L'ACCOMPAGNEMENT : DE NOUVELLES LOGIQUES POUR LES ACTEURS DE LA JEUNESSE ?

Lors de mon master 1 de Sciences Humaines et Sociales, certaines recherches littéraires m'ont fait réfléchir sur le sens de l'éducation. Les pédagogues Freinet mais aussi Korckzac, ont pu mettre en avant la participation des enfants dans leurs travaux. Comme le souligne Richez, (2012, p.9) « *ces pratiques novatrices axées sur la reconnaissance de l'enfant place le sujet comme acteur à même d'agir sur son environnement* ». Cette affirmation m'a particulièrement interpellée.

De plus l'association Liberté Couleurs où j'ai été chargée de prévention, défend des valeurs d'accompagnement et de valorisation des idées des jeunes. « *La définition de l'action ou du projet permet l'élaboration de la réflexion et les modalités de réalisation possibles. Ceci est traduit dans la mise en œuvre de l'action par une participation active du public ciblé* ». (Site internet Liberté Couleurs). L'association ne s'appuie pas sur un discours moralisateur, ni sur la banalisation mais favorise la sensibilisation et la prise de conscience de la responsabilité que les jeunes ont vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

La participation des jeunes s'inscrit ici dans des microprojets à l'échelle d'une classe, d'une tranche d'âge ou encore d'un établissement (scolaire, social, culturel). Les actions peuvent parfois devenir très importantes comme celles du « Printemps de la Jupe et du respect ». Cette action est, à l'origine, un projet à l'échelle d'une classe et a pris aujourd'hui une envergure nationale.

Du fait de ces apports, je comprenais l'intérêt de la participation des jeunes mais je ne mesurais pas suffisamment les différents enjeux autour de la participation pour les politiques publiques, les professionnels de la jeunesse, l'impact de certains dispositifs et le choix entre tel ou tel dispositif. Il m'est donc apparu nécessaire de m'intéresser aux différents concepts de participation et d'accompagnement mais aussi d'en comprendre les différents enjeux. Ainsi contribuer à une recherche collaborative pouvait me permettre de mieux comprendre les pratiques d'accompagnement de la participation des jeunes.

I.1 Participation et engagement : des définitions qui révèlent de nouveaux exercices professionnels ?

Ces deux concepts ont notamment été travaillés lors de nos séances de formation de Master 2 et plus particulièrement avec les maîtres de conférences suivants : Patricia Loncle, enseignante chercheuse en sociologie et en sciences politiques à l'EHESP (Introduction à la sociologie de la jeunesse et aux politiques publiques de la jeunesse, septembre 2014), Philippe Leroy, maître de conférences en sociologie, Sciences Po de Rennes (Prise en compte de la diversité des jeunes, janvier 2015). Pour autant, des approches transversales ont souvent été abordées notamment par d'autres intervenants comme le sociologue Howard Williamson, professeur de politique européenne de la jeunesse à l'Université de Glamorgan (Pays de Galles) (Programmes et actions en faveur de la jeunesse dans le champ des politiques de la santé et du social en Europe, mars 2015).

Si nous reprenons la définition du dictionnaire Larousse, la **participation** est l'action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose. Dans le dictionnaire de sociologie de Robert (1999), il est précisé le fait de prendre part à une activité économique, sociale ou politique. Cette action suppose l'implication de l'individu, dans les formes les plus connues, comme le vote. La participation est donc envisagée comme un fait social, complexe. Loncle (2008, p36) précise que ce concept peut prendre différentes formes « *d'implication des usagers dans le processus de décision publique* ». Elle le nomme alors comme « *concept mou* ». Richez (2012, p 11), identifie trois formes : « *La participation civique, traduit par un appel à la participation proposée par les pouvoirs publics relevant de l'engagement sur la sphère publique. La participation politique, qui se traduit par le vote ou l'adhésion à un parti ou à un syndicat et la participation associative, par la participation à des organisations ou associations sociales, culturelles ou encore sportives.* » L'auteur propose ainsi de ne pas se limiter aux dispositifs proposés comme les conseils de jeunes mais de prendre en compte également les projets ou initiatives jeunes.

Par ailleurs, nous pouvons affirmer qu'il existe trois modalités différentes d'association des jeunes à la participation :

- Formelle : La participation peut être portée par les actions mises en place par les acteurs publics ;

- Informelle : La participation est portée par des actions menées ou initiées par les jeunes eux-mêmes ;
- Non formelle : la participation est portée par des organisations de jeunesse constituées et/ou soutenues par des professionnels de la jeunesse.

Ces différentes formes de démocratie participative peuvent être associées à des principes politiques « *tendant à promouvoir l'empowerment* » des usagers (Loncle, 2010, p. 166), dans lesquelles l'utilisateur prend part aux différentes décisions qui le concerne. L'*empowerment* peut en effet être compris comme : « *Toute action de renforcement du pouvoir et de l'emprise d'un individu ou d'un groupe sur son destin et son environnement social* » (Cortéséro, 2012, p. 12). Cette notion demeure elle aussi polysémique et ambiguë.

Cette participation, permettrait de renforcer l'autonomie du jeune, c'est-à-dire « *la capacité d'un individu dans un contexte donné à se construire sa propre loi* » (Leroy, 2015). On peut aussi reprendre le terme d'*empowerment*, en montrant comme l'ont souligné Bacqué et Biewever (2013) « *une tentative pour articuler une visée d'émancipation individuelle au travers d'une prise de conscience critique et d'une augmentation de sa capacité d'agir* ». Cependant, « *la parole d'un jeune n'est pas la parole des jeunes* » (Paroles aux jeunes, 2009 p. 102). C'est-à-dire qu'il y a plusieurs jeunesses et qu'il existe des inégalités « des jeunesses » face à la participation. Comme le remarque Loncle (2008, p. 10), « *Si les expériences de participation sont largement promues par les acteurs politiques, elles s'adressent très largement à des jeunes organisés et déjà aguerris à la chose publique* ». Hbila (2014, p. 5), dans son enquête « *La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins* », a constaté que les villes qui disposaient de conseils de jeunes voyaient leurs instances de participation très fortement « accaparées » par des étudiants ou des jeunes en réussite sur le plan scolaire, social et/ou professionnel. De même pour les bourses finançant des projets de jeunes. L'auteur explique ce phénomène de la manière suivante : « *c'est surtout parce qu'ils ont pu envisager, de par les réseaux que leur offrent leurs parcours universitaires, des projets que des jeunes en difficulté ne sauraient s'autoriser à imaginer* » (2014, p. 5). Ainsi les dispositifs de participation tendent d'un point de vue politique, à faire participer les jeunes par le vote pour l'avenir des systèmes démocratiques et les faire s'exprimer dans

toutes les instances de décision politiques et sociales (Loncle, 2010). Du point de vue social, la participation leur permettrait de faire face à la vulnérabilité sociale.

L'accompagnement renvoie lui aussi à une polysémie de définitions.

Ce terme est associé à divers contextes ; que l'on retrouve dans plusieurs champs : le social, la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat...Selon Limoges (2009, p. 67) « *Ce concept vient remplacer ceux de suivi et de supervision avec un biais évident pour la praxéologie* » C'est-à-dire l'analyse de l'action humaine. Cependant, Paul a constaté que « *le mot accompagnement ne figure guère à ce jour dans la plupart des dictionnaires spécialisés* » (Paul, 2004, p. 55). On peut donc se demander si la tendance de ce mot ne renvoie pas à l'évolution des pratiques des acteurs de la jeunesse ? Après avoir défini trois champs sémantiques de ce concept, (conduire, guider, escorter), la chercheuse précise aussi qu'« *il n'existe pas de définition d'accompagnement, qu'il suffirait d'appliquer, il y a seulement des repères pour construire collectivement ce qu'accompagner veut dire, en ajustant les représentations en fonction du contexte de la pratique d'accompagnement* » (Paul, 2011 p5). Douard (décembre, 2014) a, quant à lui, précisé que le mot accompagnement renvoie à de multiples pratiques : « *Tous ces rôles correspondraient à un « contenu » plus ou moins commun fait de démarches, méthodes, postures éducatives qui toutes servent le même projet d'émancipation citoyenne* ». Les « acteurs de l'accompagnement » peuvent se heurter néanmoins à des problèmes relevant de la situation générale d'une population donnée, de certaines valeurs ou encore de questions d'ordre politique ou culturel (différences de valeurs et d'habitudes, d'emploi du temps, de styles de communication, l'existence, de part et d'autre, de certains stéréotypes négatifs, des préjugés et la partialité réciproques ; le fait que les jeunes qui participent ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la jeunesse...)» (Paroles aux jeunes !, 2009, p 11).

Après avoir montré la diversité de définitions et d'interprétations concernant la participation et l'accompagnement, je vais questionner au travers de mon expérience de la recherche collaborative jeupart les enjeux politiques qui peuvent occasionner ces deux nouvelles tendances ?

I.2 L'injonction à la participation des jeunes : nouvel enjeu des politiques de jeunesse ?

L'objectif de ma recherche de stage pour le master Jeunesse : politiques et prises en charges s'est tourné vers une volonté forte de déchiffrer le « mille feuilles des politiques jeunesse » comme le nomme Vincenzo Cicchelli (2013). Ces politiques sont aujourd'hui décentralisées et implantées dans divers territoires (Europe, Etat, régions, départements, collectivités, communauté de communes ...). Cette prise de distance me permettait par la suite de bien identifier les différents enjeux politiques économiques et sociaux, les systèmes d'acteurs qui peuvent se jouer sur un territoire ou bien dans une structure. L'intérêt de se tourner vers la participation par les politiques se situe donc à plusieurs échelons (internationaux à locaux).

La reconnaissance juridique et formelle de la participation des jeunes débute avec la convention des droits de l'enfant du 3 Août 1990 par le droit à la protection et l'expression de l'enfant. L'Europe va poursuivre cette démarche avec l'article 24 où elle reconnaît l'expression et la reconnaissance de la parole du jeune : « *Exprimer leur opinion librement* ». Celle-ci est prise en considération pour les sujets qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur maturité. Puis le Conseil de l'Europe va mettre en place en mars 1992 la Charte européenne sur la participation des jeunes dans la vie locale et régionale et sera révisée en 2003. Elle instaure ainsi « *la participation active des jeunes aux décisions et actions aux niveaux locaux et régionaux* ». Toujours au sein de l'Union Européenne, la participation des jeunes figure au premier plan du cadre de coopération dans le domaine de la jeunesse, défini en 2002 par le Conseil Éducation, Jeunesse et Culture (EJC), qui réunit les ministres de l'éducation et de la culture.

Au niveau national, la participation des jeunes est définie comme une priorité par le rapport du comité interministériel de la jeunesse en 2014. Mais ce sont les régions qui déterminent principalement les politiques de jeunesse. (Guilloux, Loncle et Guillemard 2015, p. 1) expliquent pourquoi les politiques locales recourent aux dispositifs de participations des jeunes. « *Les responsables politiques, tant régionaux qu'infrarégionaux (à l'échelon des Pays, des Communautés de communes et des communes) ont souvent pour*

préoccupation forte la participation des jeunes dans les instances de consultation pour leurs besoins, leurs attentes et pour offrir des services et actions publics qui soient les mieux adaptés possible à cette population ».

La Région Bretagne a, quant à elle, instauré **la Charte d'engagement pour la jeunesse** en 2011 pour améliorer les conditions de vie (santé, logement, transport...), de réussite (formation, insertion professionnelle...) et les capacités d'initiatives (projets personnels, engagements citoyens...) autour de 45 mesures d'engagement qui ont été révisés par une nouvelle charte en 2013. Les **quatre grandes priorités dans** la nouvelle version de la Charte d'engagement pour la jeunesse (2013) sont les suivantes :

- Soutenir les conditions de vie : vers plus d'égalité ;
- Soutenir les aspirations des jeunes dans leurs parcours de formation, promouvoir la persévérance et l'égalité ;
- Agir et accompagner vers l'emploi, encourager les initiatives et ouvrir les possibles ;
- Encourager l'engagement de tous dans la cité et les solidarités intergénérationnelles ;

Dans ces quatre priorités, on retrouve des actions pour favoriser l'accompagnement des démarches favorisant la participation, le soutien à l'engagement des jeunes comme l'appel à projets ASOSc.

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser la mise en place de programmes de recherche-action ayant pour but de traiter (et si possible de résoudre) des problématiques élaborées en réponse à des besoins et à des enjeux sociétaux (problématiques de nature sociale, culturelle, économique ou environnementale).

Priorités dispositifs participatifs,

extraits de la Charte d'engagement pour la jeunesse 2013 :

- *les dispositifs régionaux doivent vraiment être en capacité de s'adapter, de prendre en compte l'hétérogénéité des situations juvéniles et de renforcer les interventions vers les jeunes les plus éloignés de ces outils. Les questions d'accompagnement et de mise en réseaux des acteurs prennent là un sens tout particulier ;*
- *considérant qu'il est primordial que l'engagement participe au vivre ensemble, ces dispositifs doivent vraiment s'articuler autour des questions de transmission de savoir, mais également de réciprocité à l'œuvre dans les relations entre les jeunes et leurs aînés. »*

« La région Bretagne, est composée de 4 millions et demi d'habitants, dont 17,4 % sont des jeunes de 15 à 29 ans (INSEE, 2013). La préoccupation des politiques locales se tournent vers le fait que les jeunes Bretons doivent, pour certains quitter le territoire pour trouver un emploi. Au cours de cette dernière décennie, la région a perdu 5% de ses jeunes. Cette problématique touche particulièrement le territoire rural très présent en Bretagne » (Guilloux, Loncle, et Guillemard, 2015, p. 1). Lardieux (2015) montre dans son rapport d'étude « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux » qu'il existe de nombreuses disparités selon les régions en termes de dispositifs et de formes de participation ; il distingue six formes de participation :

- La consultation ponctuelle ; où il s'agit de solliciter l'avis de jeunes ;
- L'événementiel ; par l'organisation d'événements de manière plus ou moins concertée avec des organisations et mouvements de jeunesse dans le but de valoriser des réalisations ;
- L'impulsion ; il s'agit d'aides financières ou d'accompagnement de projets des jeunes ;
- Les instances consultatives ; ayant pour but de fournir un outil de représentation permanente de jeunes aux côtés de l'institution politique ;
- La concertation des usagers ; visant un public d'usagers d'une politique publique particulière ;
- L'implication dans l'élaboration des politiques ; associer les groupes préalablement concertés à la prise de décision.

Voici certains dispositifs régionaux non exhaustifs que Lardieux (2015) a pu recenser en Bretagne :

Tableau 1 : Tableau des dispositifs formels régionaux en Bretagne

Consultation ponctuelle	« Bretagne 2030 », « Consultations d'organisations de jeunesse dans le cadre de l'élaboration du plan régional d'action jeunesse, Charte d'engagement »
Événementiel	?
Impulsion	« Karta Bretagne »

Instances consultatives	« Conseil régional des jeunes »
Concertation des usagers	« B16 Jeunesse »
Implication dans l'élaboration des politiques	« Jeunes en service civique dans l'instance de pilotage et de décision »

L'auteur a précisé qu'il tenait compte dans cette étude seulement de dispositifs régionaux; d'où l'importance de préciser qu'il existe de nombreux dispositifs alternatifs qui se déploient hors des circuits formels et à d'autres échelons notamment par des acteurs de l'éducation populaire qui ont été pointés dans l'étude de Jeupart1.

Dans la Charte d'engagement pour les jeunes, le Conseil régional de Bretagne s'engage à établir un dialogue régulier avec les fédérations d'éducation populaire et dans le cadre des négociations des conventions d'objectifs signées.

Pour caractériser les politiques de jeunesse dans la région Bretagne et plus particulièrement en Ile-et-Vilaine; nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Loncle « *La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique* »(2011) où elle compare les politiques de jeunesse entre plusieurs territoires français. Elle précise que plusieurs facteurs sont pris en compte pour élaborer cette comparaison :

- le type de fonctionnement du système local, c'est-à-dire l'ensemble des éléments structurels (contexte) et des acteurs qui interagissent sur un territoire comme les élus, les experts et les associations ;

- le poids des éléments historiques sur les perceptions des acteurs, l'auteure évoque ici des éléments qui émanent des traditions locales et les valeurs d'interventions qui perdurent ;

- la gravité des situations et la mobilisation des systèmes locaux, c'est-à-dire les situations auxquelles les jeunes sont confrontés (chômage, déscolarisation etc.) et où les acteurs se mobilisent en leur faveur ;

- le poids des élus ;

- le poids des experts, par exemple des chercheurs ;

-le poids des associations ;

-le fonctionnement des réseaux en considérant l'ensemble des acteurs ;

Le tableau suivant présente le type de fonctionnement du système local de l'Ille-et-Vilaine en prenant en compte les critères ci-dessus.

Tableau 2 : Système de fonctionnement du système local d'acteurs de l'Ille-et-Vilaine

Le type de fonctionnement du système local	Système intégré, fonctionnant largement sur lui-même, avec des capacités d'innovation variables. Acteurs reconnus sur le territoire qui peuvent parfois être réticents à certaines expérimentations
Le poids des éléments historiques sur les perceptions des acteurs	Très fort. Les institutions émanent d'un Patronage fort du 19 ^{ème} siècle
La gravité des situations et la mobilisation des systèmes locaux	Relativement faible gravité et forte mobilisation. Nombreux dispositifs pour les jeunes
Le poids des élus	Relatif, implication des élus mais poids faible
Le poids des experts	Très Important, exemple de la Chaire Jeunesse présente sur territoire
Le fonctionnement des réseaux	Fluide et fermé, réseau de politiques publiques

Extrait du Tableau : Types de fonctionnement des systèmes locaux de prise en charge de la jeunesse (Loncle, 2011 p 144)

Ces données représentent notamment les modalités d'accompagnement de la participation des jeunes de l'Ille-et-Vilaine ; il pourrait être intéressant d'en connaître davantage sur l'ensemble du système des départements bretons et les interactions entre les acteurs de ces quatre départements.

En mettant en perspective l'importance pour les acteurs de jeunesse de prendre en compte les concepts de participation et d'accompagnement dans l'exercice de leur fonction ; nous

pouvons nous demander alors qu'en est-il des différents acteurs mobilisés pour notre recherche ?

I. 3 La diversité des formes et recours à la participation des jeunes en pratique?

Dans la phase d'exploration par laquelle j'ai débuté mon stage, j'ai étudié les différents travaux menés précédemment sur la première étape de Jeupart 1 (*voir Annexe 1*). J'ai notamment identifié le fait que les acteurs de la jeunesse étaient des piliers indispensables à la participation des jeunes par leurs fonctions essentielles d'informateur, de motivateur, de soutien en continu, d'adaptation, de mise en réseau des jeunes (etc.). Néanmoins, beaucoup d'interrogations sont présentes: Quel est l'objectif de leur mission? Pour qui travaillent-ils? Sont-ils des opérateurs d'un projet politique au service des élus ou bien des experts disponibles au service des jeunes? Quelle est « la bonne place » du professionnel qui accompagne la participation? Comment travaillent-ils avec leurs partenaires?

Différents éléments permettent de comprendre les diversités de situations et de contraintes auxquelles les acteurs de la jeunesse doivent faire face.

On peut commencer par citer les questions de tradition locale :

De ce point de vue, pour comprendre les acteurs du territoire breton; nous pouvons reprendre les travaux de Loncle (2011, p. 143) « *Pour l'Ille-et-Vilaine, les acteurs de jeunesse fonctionnent sur le modèle de la communauté territoriale décrite par Marsh & Rhodes (1995, p.44) : ils sont assez peu nombreux et stables dans leur poste, ils font partie de cercles d'interconnaissance et dépendent fortement les uns des autres, tant le partenariat est fort et ancien. Ce territoire fonctionne ainsi de longue date : dès les années 1960, à Rennes, des formes de cogestion existent entre la ville, la caf et les bailleurs hlm et les associations sociales et culturelles au sens large. Aujourd'hui, en matière de prise en charge de la jeunesse vulnérable, on peut constater une cohérence des interventions des différents niveaux territoriaux entre eux (de la ville à la région) et une volonté de mutualiser, d'échanger sur les compétences. Même si des frictions peuvent survenir, les initiatives se prennent invariablement à plusieurs, dans un souci d'améliorer la prise en charge du public. Bien sûr, certaines sous-parties du territoire départemental se distinguent et ont davantage de difficultés à fonctionner sur le modèle du réseau. Cependant, globalement, l'existence de ce type de relations apparaît comme bénéfique du*

point de vue de la mise en œuvre des actions ». On observe donc des acteurs présents et mobilisés, même si des valeurs liées à l'histoire du territoire peuvent parfois faire barrière à l'ouverture de nouvelles actions.

Un autre élément de diversité vient des sens et intérêts qui sont conférés à la participation des jeunes par les acteurs et les institutions. Ainsi, le manuel « Parole aux jeunes ! » (2009, p. 11) montre que la participation des jeunes prend un sens différent selon les acteurs et les institutions. «*Pour les travailleurs de jeunesse, les associations de jeunesse et les collectivités locales, chacun ayant sa vision, son expérience et sa pratique dans ce domaine* ». Chacun n'associe pas non plus le même intérêt : «*les motivations aussi sont diverses : désir de changement social, amélioration de la participation démocratique, développement personnel et social des jeunes, aspirations politiques personnelles* » (« Parole aux jeunes ! », 2009, p. 11). «*Certains se positionnant du côté institutionnel faisant de la participation des jeunes un instrument de modernisation de la gestion publique, de gouvernance de l'action publique ; les autres se plaçant du côté des impacts sociaux, soulignant la capacité d'émancipation que cette participation suppose en l'abordant dans son rapport à la lutte contre les injustices sociales et pour l'égalité* » (Lardieux, 2015, p. 9).

La diversité des dispositifs vient également contribuer à la complexité de l'analyse des mises en œuvre de la participation. J'ai, par exemple, pu constater que l'accompagnement devient aussi **formalisé au travers des dispositifs de participation** lors de mes recherches documentaires notamment avec la lecture du rapport de Lardieux (2015). Ces nombreux dispositifs tendent alors vers l'injonction à la participation en ciblant notamment certains publics «*Beaucoup de dispositifs cibles des catégories à faibles ressources* » (Paroles aux jeunes !, 2009, p 11). Pourquoi la jeunesse devient-elle un public cible ? S'agit-il de créer les conditions de leur participation ? De prendre en compte leur demande ou bien de créer des dispositifs pour que les personnes se soumettent à des normes (pour garder une certaine paix sociale ou un ordre social ?) ?

Les acteurs pionniers étant autrefois les acteurs issus de l'éducation populaire et de l'action sociale, le domaine pratiquant la participation s'est progressivement ouvert à des nouveaux profils professionnels engagés pour leur capacité à produire de la « médiation » (Lardeux op, cit, p11). «*La formulation "participation des jeunes" est désormais très souvent associée au terme de dispositif dans le langage des politiques publiques et n'est pas*

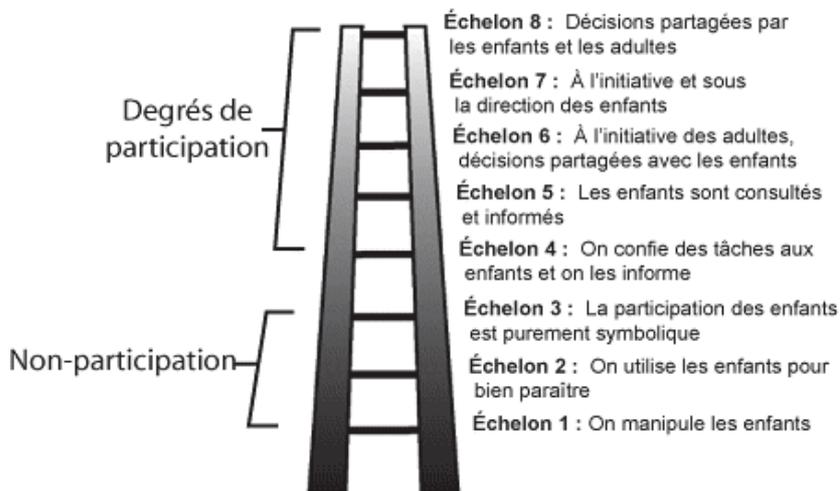
étrangère à l'institutionnalisation croissante de cette pratique démocratique sous forme de techniques standardisées, le plus souvent organisées et contrôlées par une autorité politique ou administrative ». (Lardieux, 2015, p. 9). En d'autres termes cette participation est formalisée.

Comme l'auteur Agamben (2007, p. 31) le montre dans sa définition du *dispositif* « tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions... ».

Il résulte de ces éléments que la participation peut être interprétée de plusieurs manières selon la place que l'on accorde aux jeunes. Hart (1992), a proposé une échelle de degrés de la participation des jeunes allant du niveau 1 pour des projets conduits par les adultes au niveau 8, qui laisse l'initiative et la gestion du projet aux jeunes qui peuvent inviter les adultes aux processus de décisions en tant que partenaires.

Voici la grille proposée par Hart :

Figure 1 : titre Echelle de degrés de la participation des jeunes du niveau 1 au niveau 8



Adaptation de Hart, R. (1992). Children's Participation: From Tokenism to Citizenship, Florence, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.

S'agit-il simplement pour les acteurs de la jeunesse de faire participer les jeunes sous la forme d'un acte de présence, de pouvoir exprimer son opinion, ou encore de contribuer à la décision ?

Comme nous venons de le voir, la participation des jeunes est devenue le nouvel enjeu des politiques de jeunesse. Les acteurs de la jeunesse doivent alors les accompagner et adapter leurs pratiques à cette nouvelle norme. La Bretagne est ancrée dans ce mouvement en promouvant ou en soutenant des dispositifs formels et informels avec un système de fonctionnement plutôt ouvert et des acteurs jeunesse présents. Pour autant, par ma démarche d'exploration, j'ai constaté que cette mission d'accompagnement à la participation n'est pas clairement définie en tant que telle par une fiche de poste. Le positionnement, la mission d'accompagner peut alors soulever des tensions. Nous pouvons désormais nous questionner sur comment la recherche Jeupart permet-elle de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ? En quoi la Chaire de recherche sur la jeunesse et la recherche JEUPART permettent-elles d'apporter de la connaissance sur les acteurs de la jeunesse ? En quoi la dernière étape est-elle collaborative ? Enfin je reviendrai sur les enseignements de ma mission du point de vue de la compréhension des acteurs de la jeunesse.

II LA RECHERCHE JEUPART, UN MOYEN DE MIEUX COMPRENDRE LES ACTEURS DE LA JEUNESSE ?

II.2 La Chaire de recherche sur la jeunesse et la recherche JEUPART : apport du point de vue de la connaissance des acteurs de la jeunesse

Une chaire universitaire se situe généralement dans une université ou une grande école, pour l'enseignement et pour la recherche. Elle est axée sur une discipline dont l'objectif est la transmission de savoirs académiques et émergents. La Chaire de recherche sur la jeunesse est située au sein du Département des sciences humaines, sociales et des comportements (SHSC) de l'EHESP de Rennes ; école universitaire spécialisée dans le domaine de la santé et du social. C'est la **seule Chaire en France dédiée aux questions de jeunesse**. Elle s'intéresse plus particulièrement à quatre thématiques : la participation des jeunes, l'évolution des politiques de jeunesse, les situations de vulnérabilité, les politiques sociales et la santé des jeunes. Trois grands objectifs sont développés au sein de la chaire : l'amélioration de la connaissance sur la jeunesse et les évolutions des politiques et des pratiques s'adressant aux jeunes (de l'échelon local à l'échelon international) ;le

renforcement des interconnaissances et les échanges de pratiques avec les décideurs et les professionnels intervenant auprès des jeunes, et la facilitation des coopérations entre l'action publique et le monde de la recherche ; et la formation des professionnels en exercice, des étudiants et des jeunes chercheurs pour promouvoir la connaissance et l'amélioration des processus d'intégration et d'accompagnement des jeunes dans notre pays ; dont ma mission s'inscrit dans cet objectif.

Différentes activités sont réalisées pour atteindre ces objectifs par l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse :

- L'organisation de manifestations (conférences, colloques, journées thématiques, journées d'études); nous pouvons citer ici des journées d'échanges autour de la participation des jeunes à destination des professionnels et élus sur un même territoire ;
- L'animation d'un réseau de chercheurs, (une soixantaine appartenant à différentes disciplines des sciences humaines autour des questions touchant à la jeunesse) ;
- L'enseignement et la formation d'un master 2 Jeunesse : Politiques et Prises en charge de la jeunesse; dans lequel j'étais étudiante cette année.
- Le suivi de plusieurs thèses de doctorat sur la jeunesse et les politiques de jeunesse ; comme celle de Lila Le Trividic-Harrache sur « Les usages de la « santé mentale » dans les politiques locales en direction des jeunes ».
- La diffusion de publications et communications scientifiques et académiques. Des publications en direction des professionnels pour diffuser les connaissances au-delà du cercle des chercheurs ; exemple de la recherche collaborative JEUPART 1 disponible sur le site internet.
- La réalisation de projets de recherches académiques labellisés par les instances de la recherche nationale ou européenne et le développement de projets d'études (échange de pratiques, évaluation, accompagnement de projets complexes, modalités d'accompagnement des jeunes, recherche-action, expérimentation). Ils sont en lien étroit avec les nouvelles pratiques professionnelles ou sur des sujets émergents qui intéressent les pouvoirs publics. Le projet JEUPART : « Jeunesse, participation formelle et informelle » est un exemple de projet d'étude développé par la Chaire.

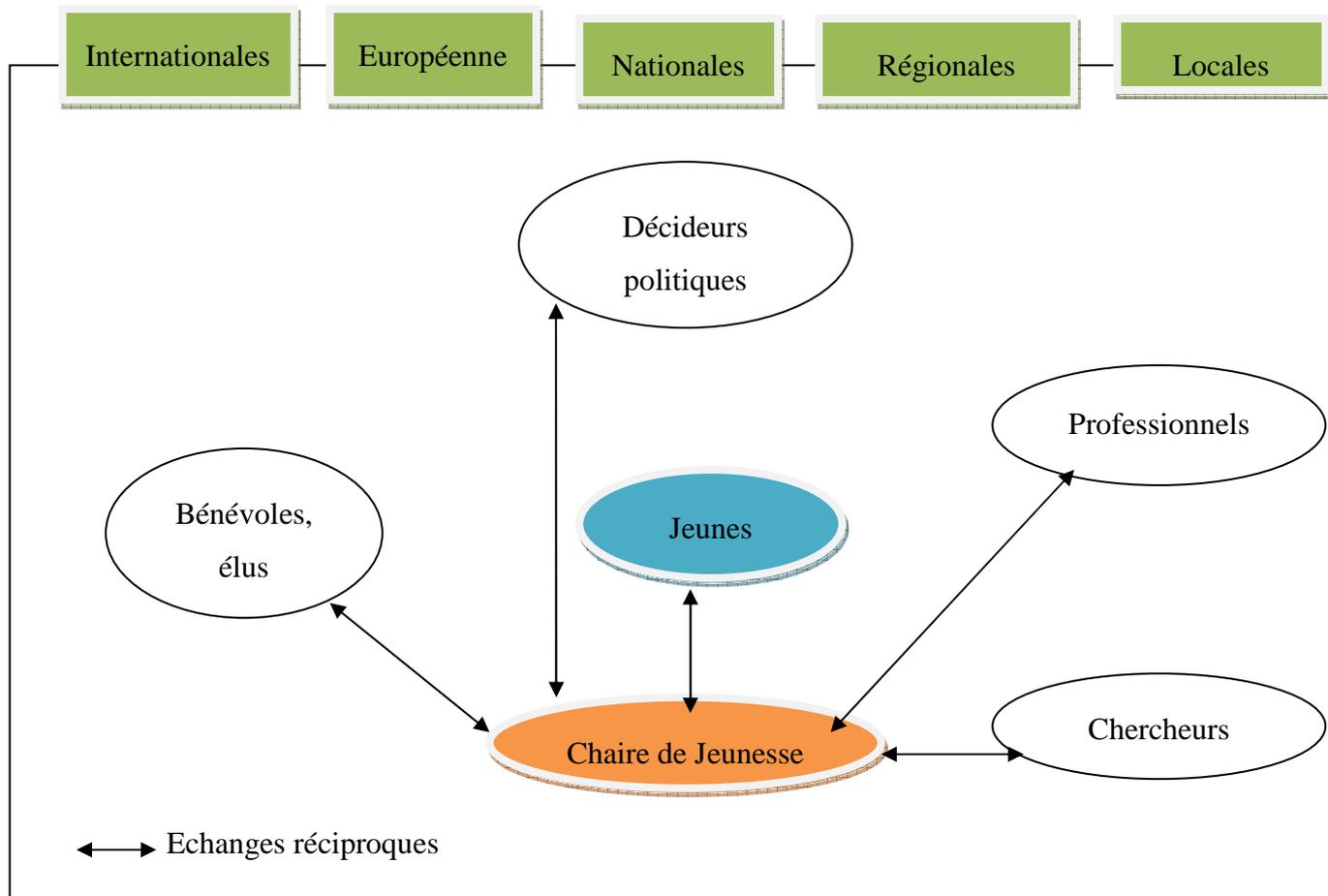
Au sein de sa direction ; nous retrouvons aussi cette diversité d'acteurs: La Chaire est pilotée par trois types de gouvernance. Le comité scientifique représente l'instance d'expertise, composé de scientifiques (professeurs, directeurs de recherches, etc.). Le comité directeur réunit les financeurs de la Chaire : la Région Bretagne, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Bretagne (DRJSCS), la Communauté de communes de Quimper, l'École des hautes études en santé publique, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et le Centre régional d'information jeunesse de Bretagne (CRIJB). Il examine et évalue son activité par le suivi des indicateurs d'évaluation définis en concertation avec l'équipe de la Chaire. Le comité d'orientation est une instance prospective. Il réunit une fois par an les différents acteurs de la jeunesse régionaux et nationaux (jeunes professionnels, décideurs, chercheurs). Ensemble, ils proposent des orientations notamment en matière de liens entre la recherche et les milieux professionnels.

Dix personnes composent l'équipe de la Chaire dont Patricia LONCLE, enseignante chercheuse en est la titulaire. Au sein de l'organigramme on retrouve : une coordinatrice des échanges avec les acteurs de la jeunesse, une coordinatrice recherche, deux chercheurs associés, une assistante ingénieure, quatre doctorants.

Ces acteurs permettent de contribuer aux nombreuses recherches mais n'oublient pas les acteurs professionnels. La coordinatrice des échanges avec les acteurs de jeunesse permet de faire lien avec la recherche et les réalités des jeunes. C'est ainsi que mon stage s'inscrit sous sa responsabilité.

Ainsi, au vu de ses différentes activités nous constatons que cette Chaire est **unique** puisqu'elle est la seule à **étudier les questions liés aux jeunes en France**. Ces recherches sont au croisement des réflexions, interrogations et pratiques entre professionnels, chercheurs et décideurs, ce qui n'est pas chose courante dans les autres Chaires. J'ai notamment observé que ce positionnement était à la fois novateur et que l'équipe était souvent sollicitée et reconnue pour son travail ; pour autant les membres de l'équipe devaient aussi «faire leurs preuves » pour obtenir des financements.

Schéma : Les relations de la Chaire Jeunesse



On peut donc dire que la Chaire de Jeunesse dispose d'un positionnement particulier voire indispensable pour étudier la jeunesse, dans une volonté forte de collaborer avec les différents acteurs de la Jeunesse. J'ai constaté que la Chaire s'appuyait ainsi sur un réseau de partenaires très hétérogènes et à plusieurs échelons (international au local) : élus, professionnels, chercheurs, bénévoles et de milieux très variés : public, privé, associatif (etc.). Comment la Chaire met-elle en œuvre ces recherches en coopération avec les acteurs de la Jeunesse ?

« *La recherche collaborative est une démarche d'investigation scientifique multifinalisée impliquant une coopération étroite entre des personnes œuvrant dans le domaine de la recherche et de l'intervention, et, éventuellement, entre des gestionnaires et des bénéficiaires.* » (Lefrançois, 1997, p. 82). Il s'agirait donc d'associer des chercheurs, mais aussi tous autres acteurs de la jeunesse comme les élus, les bénévoles, les professionnels de la jeunesse et les jeunes. Cette démarche a pour finalité de construire un savoir commun tout en associant théorie et pratiques. Le problème de la recherche collaborative est de savoir « *si elle est au service de l'action collective, de la recherche ou des deux ?* » Une recherche collaborative a pour principal critère de devoir être pertinente selon l'auteur Lefrançois, (1997, p. 87): « *Il s'agit en l'occurrence de la transférabilité des connaissances dans l'action. Sur ce point, un projet de recherche collaboratif sera jugé pertinent, d'une part, s'il est porteur d'espoir tout en demeurant réaliste et, d'autre part, s'il est susceptible d'introduire des changements significatifs, à court ou à moyen terme.* » La dimension organisationnelle est aussi importante à prendre en compte; c'est-à-dire s'attacher au déroulement de l'organisation. « *Les liens de collaboration constituent l'essence même de ce type de partenariat, d'où l'importance de planifier soigneusement les mécanismes de liaison à l'externe comme à l'interne* » (Lefrançois, 1997, p.90). Selon Mergendoller (1980 dans Lefrançois, 1997, p. 91): « *les intérêts de chaque partenaire doivent faire l'objet d'une négociation guidée par les principes suivants: la parité, la réciprocité et le langage commun.* » Il faut donc que chaque partenaire soit concerné par la recherche et impliqué sur le long terme dans la recherche. Enfin, en ce qui concerne la méthodologie de projet, ce même auteur nous conseille le recours à « *une stratégie flexible autorisant le mixage des procédés de collecte et d'analyse des données* ».

Au vu de ces caractéristiques concernant la recherche collaborative, notre recherche répond-t-elle aux questions suivantes :

- A quel service de l'action répond JEUPART 3 ?
- La recherche apporte-elle des réponses à des demandes réalistes ?
- Comment notre recherche a-t-elle été organisée avec les partenaires ?
- Beaucoup de partenaires se sont-ils mobilisés ?
- Les partenaires de notre recherche sont-ils impliqués au même niveau sur le long terme ?

- Notre étude comporte-elle plusieurs formes de récoltes de données et d'analyses ?

Après avoir mis en avant les différentes formes de collaboration de la Chaire de recherche sur la jeunesse puis s'être questionné sur le sens d'une recherche collaborative ; la démarche de recherche de Jeupart 3 répond-t-elle à cette investigation ?

II.2 JEUPART 3 : collaboration et connaissance

Après une première phase d'exploration avec notamment les lectures des deux premiers rapports de JEUPART ; je me suis consacrée à la réalisation de ma mission : « contribuer à la troisième étape sur la recherche Collaborative JEUPART ». J'ai choisi premièrement d'établir un état des lieux en proposant un questionnaire sur l'accompagnement de la participation des jeunes que j'ai adressé par mail aux différents partenaires de la Chaire ayant déjà participé à la recherche JEUPART. Plus de 70 partenaires ont été contactés. Il a fallu que je relance plusieurs fois ces acteurs avec le soutien de ma tutrice. Au total, 12 répondants se sont mobilisés: élus, coordinateurs jeunesse, animateurs... Certains questionnaires m'ont directement été renvoyés par mail, tandis que d'autres ont été réalisés en face à face par souhait de mes interlocuteurs: un élu, une professionnelle ainsi qu'un jeune membre d'une association qui accompagne d'autres jeunes. Cette phase a été importante pour moi.

J'ai pu définir la problématique, identifier les différentes conceptions et représentations vis-à-vis de l'accompagnement mais aussi et surtout prendre en compte les attentes des acteurs de la jeunesse déjà interrogés. L'objectif de cette phase exploratoire était donc de remobiliser les acteurs pour mener à bien la recherche dans la démarche collaborative souhaitée. Lors de la passation du questionnaire, les interrogés ont très souvent soulevé le manque d'échanges de pratiques entre les différents partenaires externes à leurs structures et pouvant eux aussi intervenir sur l'accompagnement de la participation des jeunes. Selon eux, l'échange permettrait d'enrichir l'ensemble des pratiques d'accompagnement par la coopération, l'appui, l'apport de nouvelles méthodes (etc.). En concertation avec la titulaire de la Chaire mais aussi avec ma tutrice de stage, nous avons ensuite décidé de nous tourner vers des outils autres que l'entretien semi-directif, jusqu'alors non utilisés dans les deux premières étapes de recherches. Il s'agit des techniques d'observation et de *focus group*. Comme nous avons pu le voir précédemment, varier les techniques de recherche permet de répondre à une démarche de recherche collaborative.

L'observation est une technique de recherche souvent identifiée à l'expression « *travail de terrain* », (Peretz, 2004, p.4). Ce qui était très pertinent pour notre démarche car elle relève les pratiques des accompagnateurs. Il ne s'agit pas ici de recenser un discours mais bel et bien de comprendre plus finement ce qui se passe concrètement. La coopération s'exerce alors par la compréhension des pratiques observées avec les observés qui donnent leur accord pour cette démarche. Nous avons décidé d'observer un dispositif d'accompagnement à la participation des jeunes dans le territoire breton. Après réflexion avec différents membres de l'équipe de la Chaire, le dispositif d'accompagnement des MRJC fut sélectionné car ce mouvement est présent sur l'ensemble du territoire breton et notamment en milieu rural. Lors de ces observations j'ai rencontré les cinq animateurs nommés « permanents » répartis sur la région. Sept observations ont été effectuées et plus particulièrement par:

- des temps forts réunissant l'ensemble des permanents,
- des temps de suivi des équipes de jeunes par un permanent,
- des temps de suivi des permanents par des membres du bureau du mouvement.

Je me suis aussi déplacée lors de réunions d'accompagnement des jeunes, lors d'un temps d'échanges entre les membres de l'équipe.

J'ai créé un journal d'observation pour recueillir les informations en fonction d'une grille d'observations (*voir annexe 2°*) qui s'est construite au fur et à mesure des temps d'observations. Le but de cette collaboration était d'obtenir des éléments qui soient le plus proches des réalités de ces accompagnateurs. J'ai dû m'adapter aux emplois du temps définis par les MRJC (des temps de réunions jeunes en équipe se réunissant le week-end et le soir).

Pour notre rapport final, j'ai extrait des exemples d'observations pour illustrer comment les acteurs de la jeunesse pouvaient accompagner la participation des jeunes par des comportements quotidiens mais pour autant très essentiels, nous permettant d'aller plus loin que dans l'analyse d'un recueil de données par entretien. Par exemple : « *Les animateurs utilisent, de plus, des techniques de l'éducation populaire pour structurer leurs interventions : technique de détente pour introduire la séance comme dans l'observation 5, (une réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe) : L'animatrice a*

introduit sa séance par un temps de discussion appelé « coup de gueule et coup de cœur de l'année ». Chaque jeune devait alors s'exprimer à tour de rôle sur l'année passée ». (Voir JEUPART 3).

Au-delà de l'étude, il s'agissait pour moi de visualiser de nouvelles formes d'accompagnement, de cibler un moment présent ; c'est-à-dire la phase d'interaction concrète avec le public. Comment animer un groupe de jeunes ? Comment communiquer ? Comment mobiliser ? (etc.). De plus, cette mise en situation m'a permis d'apporter un regard nouveau sur les méthodes de participation autre que mon expérience d'animation et celle au sein de l'association Liberté Couleurs, et ainsi de mettre en perspective comment un acteur de la Jeunesse organise une séance d'accompagnement?....

En ce qui concerne les **focus group**, « *outils d'investigation en sciences sociales qui s'attachent à la réalisation d'interviews de groupes* » (Brunet et Fucks, 2001) ; plusieurs personnes sont interrogées simultanément dans un contexte déterminé. Cette technique permet de recueillir des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances. Elle répond au « pourquoi » et au « comment » par la confrontation des interactions entre les participants. La technique de communication de groupe permet d'apporter des comparaisons en face à face à défaut de l'entretien individuel utilisé dans JEUPART 1 et 2. Je devais donc effectuer le rôle de tierce personne appelée "modérateur" pour soumettre les différents thèmes et réguler les propos des participants. Pour les personnes présentes, « *il s'agit aussi d'un moment privilégié d'apprentissage au cours duquel ils pourront s'exprimer et faire entendre librement leur point de vue* » (Brunet et Fucks, 2001).

Pour organiser les *focus group* ; nous avons décidé d'organiser trois séances dans le but de réunir des pairs. Il s'agissait de trois groupes accompagnant la participation des jeunes.

- Pour le premier groupe, six professionnels qui ont dans leurs missions des fonctions d'accompagnement des jeunes ;
- Pour le deuxième groupe ; six jeunes accompagnants d'autres jeunes ;
- Le dernier *focus group* devait réunir des élus d'associations ou des élus la région Bretagne ayant mis en place un dispositif d'accompagnement. Après avoir tenté de les mobiliser, nous nous sommes aperçu que nous avions peu de réponses de leur

part, étant contraints par le temps ; nous avons décidé d'annuler ce dernier *focus group*.

Selon moi, la partie la plus difficile du stage fut de mobiliser les partenaires. D'une part étant stagiaire et non connue des acteurs de la jeunesse. Et d'autre part, cette démarche demande aussi du temps aux acteurs de la jeunesse qui sont parfois limités par cette contrainte. Malgré la création d'un doodle (planning de confirmation de présence sur internet), j'ai parfois eu peur que les acteurs ne soient pas présents le jour des *focus group*.

Au regard des deux méthodes de recherche utilisées ; nous pouvons dire partiellement qu'elles répondent aux critères d'une démarche collaborative puisqu'elles sont variées par le fait d'associer l'observation au *focus group*, que divers acteurs ont été mobilisés ; et que la recherche s'inscrit au plus près des réalités des accompagnateurs rencontrés. Cependant nos interlocuteurs n'ont pas été associés à la sélection de la démarche de recherche.

Pour analyser les différentes données, après avoir retranscrit les deux focus group et repris chaque compte-rendu d'observation, j'ai construit un tableau faisant ressortir les différents points de tensions auxquels pouvaient être confrontés les accompagnateurs interrogés et observés et ainsi aller au-delà d'un document retraçant des bonnes pratiques d'accompagnement.

Deux grandes tensions sont alors apparues ; celle liée à la commande politique et à la demande du jeune ; et celle liée au positionnement de l'accompagnateur. Pour réaliser cette analyse j'ai pu m'appuyer sur le soutien d'une doctorante et de la coordinatrice de la recherche de la Chaire Jeunesse. Malheureusement ; à ce stade de l'analyse les partenaires n'ont pas été mobilisés.

Au regard des résultats ; les accompagnateurs interrogés se sentent concernés par les dispositifs de participations auxquels ils prennent part et démontrent un réel intérêt pour ces dispositifs. Les professionnels montrent l'importance du « pourquoi faire participer les jeunes ? ». L'un d'eux nous confie d'ailleurs « *Plutôt pourquoi du coup on veut que les jeunes ils participent, pourquoi ils participent. Déjà s'interroger sur cette question-là* ». Quant aux jeunes accompagnateurs ; ils soulèvent l'importance de la participation comme forme d'engagement dans la société. Tous souhaitent une meilleure reconnaissance de leurs actions auprès des politiques qui peut, selon eux, parfois porter défaut par la non visibilité de leur action. Nos accompagnateurs soulignent plusieurs facteurs d'un

accompagnement présent dans leurs pratiques : la mobilisation, l'intégration, la méthodologie de projet, le temps, les outils mobilisés, le type d'engagement, la valorisation, le renouvellement (etc.)

Au vue des différentes données récoltées par les recherches littéraires, les observations et *les focus group*, un document synthétique a été réalisé ayant pour objectif de produire une analyse sur les différents points de tensions auxquels les acteurs de la jeunesse peuvent être confrontés dans leurs missions d'accompagnement de la participation.

Même s'il n'a pas été rédigé avec les partenaires interrogés, il illustre et reprend les propos de nos interviewés. Le soumettre à nos partenaires pour répondre encore une fois aux critères de la démarche de recherche collaborative serait pertinent. Par la suite, ce rapport sera diffusé sur le site internet de la Chaire de recherche sur la jeunesse et pourra peut-être présenté lors de conférences, débats qui sont notamment prévus dans les activités de la Chaire Jeunesse.

Cet outil est destiné à l'ensemble des intervenants souhaitant s'intéresser aux politiques de participation des jeunes ; que ce soient les décideurs politiques ou financiers mais aussi les professionnels ou bénévoles intervenants sur un dispositif. Ce document reprend les grandes idées sur l'accompagnement ; sa définition apporte aussi un regard sur des situations vécues par des accompagnateurs du territoire breton venant de divers champs d'intervention : associatif, secteur public, milieu urbain, milieu rural et de plusieurs statuts : animateur, coordinateur, bénévole, jeune pair (etc.) ce qui permet de mettre en lumière des consensus communs, mais aussi des fonctions leurs permettant de résorber ces tensions.

Ainsi **l'accompagnateur** pourra se référer à ce document pour trouver une source de solutions mais aussi consolider son action en se réassurant dans son poste par l'identification semblable à une situation vécue. Ce document a aussi pour but de valoriser le rôle des accompagnateurs aux regards des politiques et des financeurs.

Les pouvoirs publics représentés notamment par les élus peuvent alors se saisir de ce document pour mieux comprendre le rôle de ces accompagnateurs, et, pourquoi pas, leur accorder une place importante et consulter leur avis dans la construction des dispositifs de participation.

Pour la **Chaire Jeunesse**, cette recherche était une opportunité de renforcer la collaboration avec les acteurs de la jeunesse, d'appuyer les connaissances entre recherche scientifique et pratique. Ainsi la démarche collaborative s'inscrit concrètement dans les objectifs développés par la Chaire Jeunesse. Enfin elle répond aussi à la formation d'étudiants tout comme moi.

N'oubliant **pas les jeunes** ; cette recherche permet de soulever l'importance de leur participation et qu'ils soient mieux accompagnés dans leurs démarches.

Au regard de l'ensemble de la recherche JEUPART, nous nous sommes focalisés sur le territoire breton, en prenant en compte une multitude de dispositifs et actions de participation ayant pour critère diverses formes d'accompagnement. Le but est de montrer que chaque accompagnateur peut être contraint à des positionnements pouvant soulever des interrogations ; même si elles peuvent être très variables selon les dispositifs et les actions d'accompagnement. Pour affiner notre regard, nous aurions pu nous intéresser à un dispositif mené par la région par exemple et interroger tous les acteurs qui interagissent sur ce même dispositif.

Une recherche collaborative s'appuie alors sur une démarche de recherche entre experts et acteurs de terrain pour la construction d'un savoir. C'est dans cette volonté de collaborer avec des acteurs de la participation dans le territoire que la Chaire de recherche sur la jeunesse a mené la recherche Jeupart « Jeunesse, participation formelle et informelle ».

Cette dernière étape aura donc permis de mettre en avant l'importance du rôle de ces accompagnateurs mais aussi de mettre en lumière les tensions auxquelles ils peuvent être confrontés dans leurs pratiques. Cette étude s'appuyant sur des réalités de terrain pourra être diffusée à un large public que se soit pour des accompagnateurs mais aussi des financeurs de projets de participation. La question que je me pose désormais est de savoir comment dresser une analyse sur mon positionnement au sein de cette recherche ?

II.3 Les enseignements de ma mission du point de vue de la compréhension des acteurs de la jeunesse

Concernant ma mission de stage; la titulaire de la Chaire a validé les grandes étapes mais je ne lui ai pas référé mes activités quotidiennes. C'est avec ma tutrice de stage, la coordinatrice des échanges avec les acteurs de la jeunesse que nous avons effectué des points réguliers le plus souvent, sur le suivi et l'avancement de la mission. J'ai pu aussi l'interpeller sur des temps informels ou par mail. Nous échangeons sur les différentes étapes de la mission, nous construisons ensemble les différents objectifs et les décisions étaient prises en commun. C'est à elle que j'ai référé mon travail et demandé certains accords (déplacements...). Je pouvais cependant organiser mon temps de travail en autonomie. L'inconvénient; était qu'elle était aussi la référente des stages au sein du master Jeunesse; donc il pouvait être difficile pour elle d'avoir une position de regard extérieur sur ma mission de stage. Nous avons alors décidé de se référer à une troisième personne, qui est une professionnelle de l'habitat jeune extérieure à la Chaire Jeunesse. Pour la méthodologie de recherche et la construction du plan d'analyse des données, nous avons fait appel à une doctorante ainsi qu'à la chargée de recherche, ayant notamment travaillé avec l'observation comme méthode de recherche. Elles ont pu me conseiller et m'orienter sur les différents points d'analyse. L'assistante ingénieure partageait mon bureau; une réelle confiance s'est installée. Nous partageons et discussions sur nos différentes tâches de travail. Elle m'a apporté de réels conseils. Lors de ses études, elle avait notamment travaillé sur la première étape de JEUPART. Elle m'a guidée sur les étapes de la recherche, m'a soutenue et encouragée. Etant aussi en charge de la communication, j'ai pu ainsi suivre les différentes actualités au sein de la Chaire.

Pour qualifier ces relations interpersonnelles; nous pouvons dire que Mme Loncle était ma plus grande supérieure hiérarchique. Cependant c'est avec la coordinatrice des échanges avec les acteurs de la jeunesse que j'étais le plus subordonnée. Quant à la chargée de communication; nous avons établi une relation d'égale à égale. Les autres membres de l'équipe de la Chaire sont des personnes ressources que j'ai pu interpeler, il aurait été pertinent de s'ouvrir à d'autres acteurs de l'EHESP pour enrichir la recherche. Par exemple, le fait d'aller à la rencontre d'enseignants chercheurs pouvant eux aussi traiter des questions de participation, d'accompagnement, de jeunesse dans leur recherche aurait pu m'apporter des éléments de compréhension supplémentaires

Au sein de la structure, j'étais en relation avec l'ensemble des membres de l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse. Le tutoiement est utilisé comme norme de discussion

par l'ensemble des membres de l'équipe. Le management mené par la titulaire est très participatif avec un regard bienveillant sur les activités de chacun. Elle décide des grandes orientations. Pour autant, elle travaille en réelle collaboration avec les différents membres de son équipe.

J'ai partagé mon bureau avec l'assistante ingénieur qui se situe à proximité des autres membres de la Chaire présents au sein du département SHSC. Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement, le lundi matin en fonction des disponibilités de chacun. Il s'agit d'imaginer, de décider, et d'organiser les projets de la Chaire. Les membres de l'équipe font un point sur leurs missions et les projets en cours. Chacun participe aux prises de décisions et il y a une réelle coresponsabilité dans la mise en œuvre des actions. J'ai été conviée à ces réunions et je pouvais aussi soumettre des idées. Le plus souvent les chercheurs associés ne sont pas présents et j'ai très peu eu de contacts avec eux ; travaillant à l'extérieur de la structure tout comme un autre doctorant effectuant sa thèse au Canada. Ce dernier, ayant lui aussi contribué aux travaux de JEUPART ; j'aurais pu l'interpeler pour qu'il puisse m'apporter une critique constructive sur mon travail.

Etant affectée pour une mission particulière je n'ai pas effectué les mêmes activités que les membres de l'équipe. J'ai participé néanmoins à la vie de l'équipe où j'ai été bien intégrée par les différents collaborateurs : visite des bureaux, invitation aux réunions, journées thématiques et échanges informels. Au sein du même bâtiment, je n'ai pas eu de contact avec les autres professionnels de l'EHESP, mais il aurait été intéressant d'interpeler des chercheurs ou professeurs pour compléter les recherches et avoir d'autres perspectives sur mon travail, en termes de méthodologie ou de littérature. Cependant, lors des temps informels comme les repas, nous retrouvions l'équipe de la Chaire Promotion de la santé et nous pouvions échanger sur différentes thématiques en matière de recherches. Ces échanges m'ont permis d'identifier des collaborateurs proches mais aussi de m'adapter et de comprendre le fonctionnement de l'ensemble de l'école; les différentes hiérarchies, enjeux et relations entre ces acteurs: professeurs, doctorants, ingénieurs, cadres, secrétaires, élèves...

Au sein de la Chaire de recherche sur la jeunesse; j'ai participé à des journées thématiques où j'ai pu échanger avec ces acteurs. Dans le cadre de ma mission de stage, j'ai communiqué régulièrement par mail, par téléphone et pour la récolte des données directement en face à face. Ces échanges étaient formels et organisés. Lors des

observations avec les membres de l'équipe des MRJC, des relations conviviales et de proximité se sont développées en les rencontrant régulièrement. Les deux focus groups étaient organisés selon un procédé où j'ai pu développer des compétences d'animation de groupe. Les relations n'étaient pas hiérarchisées; mon rôle était de co-animer les séances, de faire émerger les idées des participants qu'ils puissent les confronter et de réguler les temps de paroles avec le soutien de ma tutrice. Pour contacter les partenaires externes qui étaient très nombreux, il fut parfois difficile d'obtenir leurs coordonnées mais j'ai pu demander un partage de fichier à ma collègue de bureau et aussi à ma tutrice de stage. Le point faible fut notamment de ne pas avoir été en contact avec des élus, ce qui aurait pu me permettre de dégager plus d'enjeux politiques sur la participation des jeunes dans leur territoire.

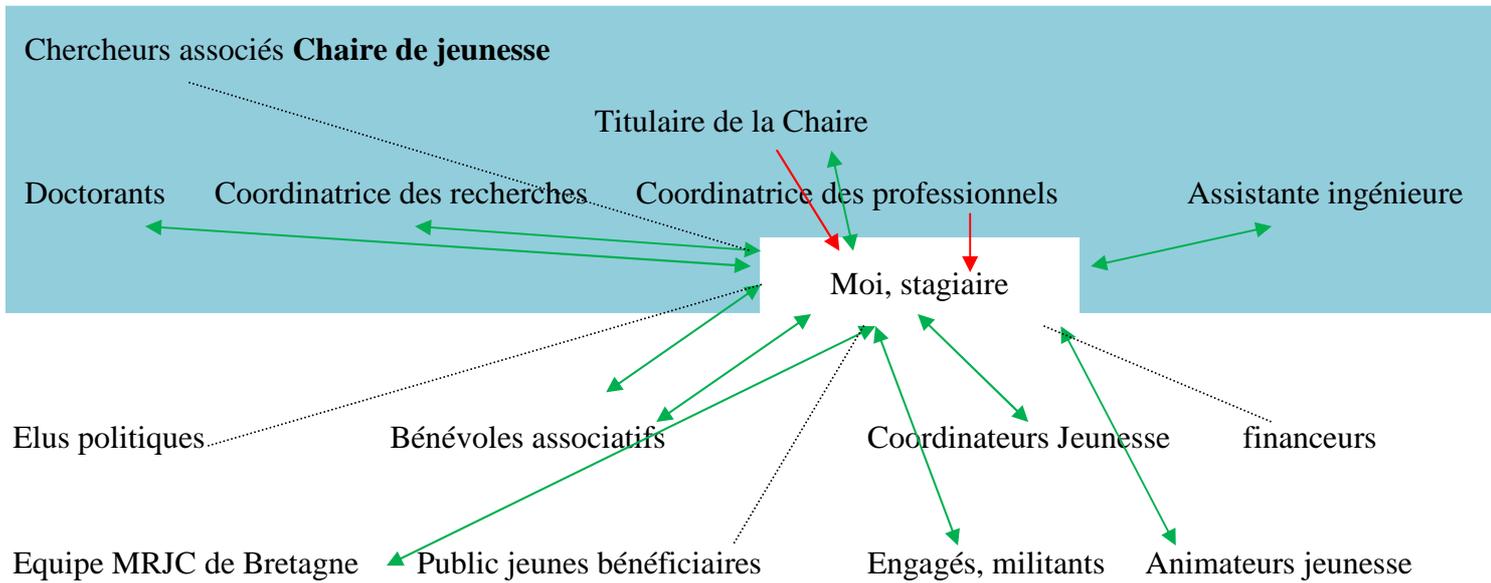
Au regard de la contribution à cette étude, même si mon point de vue n'est pas exhaustif, je peux observer sur le fonctionnement du système des acteurs bretons que premièrement, la Chaire de recherche sur la jeunesse semblerait mobiliser un réseau fort d'acteurs divers ; qui permettrait de les fédérer et de les faire se rencontrer. Cependant les acteurs de la jeunesse sont multiples et engagés dans diverses actions ; les logiques de financement ne leur permettent pas forcément de participer à ces techniques de recherche ; même s'ils sont conscients de l'intérêt que peut leur apporter la Chaire notamment. Lors d'un *focus group* une participante avait soulevé « *Oui, c'est important ces temps d'échanges de pratiques, l'interconnaissance, comme vous organisez* », puis une autre interrogée « *Ce serait bien peut être qu'on sache comment ça se passe dans d'autres pays européens ou au Québec, quelles pratiques ils ont ?* ».

Au vu des interrogés dans les *focus groups* (10 accompagnateurs sur 13 présents), le réseau associatif et notamment des acteurs de l'éducation populaire semble fortement être présent dans le territoire breton. Ces acteurs semblent être reconnus dans leurs actions et tendent vers une volonté de partenariat. Même si nous n'avons pas pu mobiliser des élus, la question de la participation semble pour autant les intéresser notamment pour mobiliser les jeunes dans leur territoire comme j'ai pu le constater en participant à une journée sur la participation organisée par la Chaire Jeunesse dans le territoire du Finistère réunissant élus et coordinateurs de la Jeunesse. Des démarches partenariales sont donc présentes où encore une fois la Chaire se positionne en tant qu'intermédiaire entre décideurs et acteurs de terrain.

Au-delà de ma participation et de la compréhension d'une démarche de recherche collaborative en sciences humaines et sociales; j'ai été amenée à travailler et à coopérer avec plusieurs acteurs de la jeunesse. J'ai pu les rencontrer, identifier leurs positions et leurs actions. Comment se positionnent ces différents acteurs sur leur territoire, avec quels partenaires peuvent-ils être amenés à travailler ? La position de chercheur permet de prendre du recul, étant moins influencée par des logiques qui peuvent émaner d'une structure. S'interroger sur le cadre de mon action sera très essentiel dans ma démarche professionnelle. Lors des rencontres avec les acteurs de la jeunesse ; je me suis rendue compte de certains tiraillements entre les commandes politiques et les valeurs personnelles et professionnelles. J'ai aussi constaté que différents acteurs d'un territoire peuvent construire ensemble un savoir, se coordonner, se compléter et je suis désormais convaincue de vouloir travailler à l'intersection des différents enjeux sociaux politiques et professionnels comme exercer un métier de coordinatrice jeunesse où je pourrais être chargée de faire le lien entre ces différents acteurs.

En résumé de cette deuxième partie, la Chaire de recherche sur la jeunesse a pour ambition de collaborer avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse. C'est dans cette volonté que la recherche JEUPART a été initiée. Pour ce qui est de la dernière étape, nous pouvons dire que les méthodes de recherche ont été diversifiées avec les *focus group* et l'observation. Pour autant, il aurait été pertinent de solliciter d'avantage les acteurs de jeunesse tout au long du processus de la recherche collaborative. Les résultats ont notamment soulevé l'importance du rôle de ces accompagnateurs mais qui sont parfois tiraillés entre plusieurs tensions. C'est ainsi que j'ai pu mettre à profit ma contribution à la recherche collaborative JEUPART 3 pour mieux comprendre les acteurs de la jeunesse.

Schéma : Les différentes relations en tant que stagiaire



↔ Coopérateur de recherche

..... Peu de liens

→ Lien de subordination

Au sein, de l'équipe de la Chaire, j'ai pu collaborer avec la titulaire de la Chaire, la coordinatrice de recherche, une doctorante et l'assistante ingénieur. En partenaires externes, j'ai pu identifier de nombreux acteurs même si je soulève un manque de coopération avec les financeurs, les élus politiques et les jeunes bénéficiaires.

CONCLUSION

En somme, la participation est un concept émergeant au sein des politiques de l'échelon international au local, ayant vocation à donner la parole à tous, et notamment aux jeunes pour renforcer leur place au sein de la société. S'intéresser à la participation des jeunes représente un réel enjeu pour l'ensemble des acteurs de la Jeunesse.

Notons que les politiques de participation mais aussi celles traitant plus largement de la jeunesse peuvent être très contrastées d'un territoire à un autre. La Région Bretagne a, quant à elle, adopté une Charte qui permet de mettre en avant ces dispositifs de participation ou projets de recherche. La Chaire de recherche sur la jeunesse s'est saisie de l'appel à projets Asocs pour mener la recherche collaborative JEUPART « Jeunesse, Participation formelle et informelle » dans le but de collaborer avec les acteurs de terrain et les décideurs afin de faire évoluer les pratiques autour de cette participation.

La troisième étape de cette étude à laquelle j'ai contribué a notamment mis en avant le rôle des acteurs de jeunesse, comme piliers de l'accompagnement à la participation des jeunes ; qu'ils soient élus, bénévoles, professionnels, pairs, militants (etc.) tout en étant confrontés à des tensions dans leurs pratiques. Il sera donc pour moi important, en tant que future professionnelle de bien analyser le système de fonctionnement dans lequel j'interviens : le niveau d'invention, l'historique du système, les dispositifs déployés, les acteurs mobilisés, les enjeux politiques, financiers et sociaux et d'identifier la finalité du projet de la politique de jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

AGAMBEN, Giorgio. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », Paris, Rivages, 2007.

BRUNET, Sébastien, et FUCKS, Isabelle. « le focus group », Brunet et Fucks, les méthodes participatives, cours de méthodologie qualitative [en ligne]. Université de Liège, année académique 2003, 14p.

CORTESERO, Régis. « La participation en débats », dans COLLECTIF, Construire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires, ResoVille, Nantes, p.102-109, 2012.

DOURD Olivier. « L'accompagnement », document de travail pour le Conseil scientifique des Francas, Paris, décembre 2014.

DUMOLLARD, Marie et LONCLE, Patricia. « Politiques locales de jeunesse et transversalité : quels apports pour quels territoires ? », dans Rapport "Parcours de jeunes et territoires", Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014, INJEP, Paris, La Documentation française, 2015.

GUILLOUX, Karinne., LONCLE Patricia., et GUILLEMARD Stéphanie. « Jeupart 1: Jeunesse participation formelle et informelle », rapport d'analyse, avril 2014.

GUILLOUX, Karinne., LONCLE Patricia., et GUILLEMARD Stéphanie. « Les dispositifs de soutien aux initiatives des jeunes : des outils au service de la démocratie locale ? », dans Gallant Nicole et Garneau Stéphanie (eds), Les jeunes et l'action politique, Laval (Québec), Presses de l'Université Laval, à paraître en 2015.

HBILA, Chafik. « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], N°14 | Printemps 2014, mis en ligne le 16 septembre 2014.

LARDIEUX, Laurent. « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux », rapport d'étude, INJEP, janvier 2015.

LEFRANCOIS, Richard. « La recherche collaborative : essai de définition », Québec, Nouvelles pratiques sociales, vol. 10, n° 1, 1997, p. 81-9

LIMOGES, Jacques. « L'accompagnement dans le champ professionnel : Etat des lieux », Savoirs, p65-70,2009.

LONCLE, Patricia. « Pourquoi faire participer les jeunes? », Expériences locales en Europe », Paris, L'Harmattan, 2008.

LONCLE, Patricia. « Politiques de jeunesse, les défis majeurs de l'intégration », Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2010

PAUL, Maëla. « L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique », Paris, L'Harmattan, 351 p, 2004.

VITIELLO, Audric. « L'exercice de la citoyenneté. Délibération, participation et éducation démocratique », Participations, 2013/1, n°5, p. 201-226.

VULBEAU, Alain. « La jeunesse comme ressource : expériences et expérimentation dans l'espace public », Ramonville Saint-Agne : OBVIES / ERES, 2001.

Autres rapports et manuels

Plan Priorité Jeunesse, rapport au comité interministériel de la jeunesse, 2014.

Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Congrès des pouvoirs locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, mai 2003.

Paroles aux jeunes ! Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Edition du Conseil de l'Europe, janvier 2009.

Recherche-action « Conduire un projet expérimental en direction des jeunes de quartiers populaires »; Réso ville, septembre 2012.

Interventions et cours

LEROY Philippe., « Prise en compte de la diversité des jeunes », EHESP, janvier 2015.

LONCLE Patricia., Jeunesse et éducation, politiques publiques et territoires, « Les politiques de jeunesse et la participation des jeunes en Europe », EHESP, juin 2015.

PAUL Maëla., « L'accompagnement : enjeux socio-politiques et méthodologie» intervention dans le cadre de Réso-Ville et du groupe de travail, Ce que accompagner veut

dire, septembre 2011, in RESOVILLE, Conduire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires, p 70-79 septembre 2012.

WILLIAMSON Howard., Programmes et actions en faveur de la jeunesse « Le travail de jeunesse, *youth work*“, sous l’angle européen. Traditions et tendances » EHESP, mars, 2015.

NOTE D OBSERVATION

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche synthétique travaux de la Chaire Jeunesse sur l'accompagnement à la participation des jeunes

Annexe 2 : Grille d'observation au sein des MRJC

Annexe 1 : Fiche synthétique travaux de la Chaire Jeunesse sur l'accompagnement à la participation des jeunes

Chaire de recherche sur la jeunesse

Recherche collaborative JEUPART « Jeunesse, participation formelle et informelle » (février 2013-février 2015)

Troisième étape: Les postures d'accompagnement de la participation des jeunes

Financement « ASOSc » - actions pour l'appropriation sociale des sciences - région Bretagne

Recherche collaborative sous la direction de Patricia Loncle.

Equipe : Virginie Muniglia, Karinne Guilloux, Lucie Lehericey

La recherche JEUPART 1 et 2 et les travaux de l'atelier de participation du comité d'orientations Chaire de recherche Jeunesse du 17 décembre 2013 mettent en évidence des fonctions essentielles d'accompagnement de la participation des jeunes. Ils soulèvent aussi les interrogations et problématiques auxquels peuvent être confrontés ces professionnels.

Mise en évidence des fonctions essentielles des acteurs de la jeunesse concernant le développement de la participation des jeunes (JEUPART 1)

- Ils informent les jeunes et leurs permettent ainsi de connaître les possibilités de participation, d'élargir leur choix et leur capacité à penser et agir par eux même. Il s'agit d'informer régulièrement via les relais de proximité, les pairs, les outils numériques en favorisant l'aller vers.
- Ils impulsent les démarches participatives en donnant envie aux jeunes de s'engager, en motivant leur participation, en renforçant leur estime d'eux même. Rassurer les jeunes sur leurs compétences, les encourager, les autoriser à se projeter à rêver et les valoriser peuvent aider à déclencher les initiatives.
- Ils soutiennent en continu les jeunes en étant présent à chaque étape de leur parcours participatif ce qui contribue à créer une relation de confiance. Pour cela ils sont amenés à transmettre des compétences, à partager leur expertise en s'adaptant aux besoins des jeunes.
- Ils contribuent à mettre en réseau les jeunes dans leur territoire de vie en accompagnant le tissage de lien avec leurs pairs, la mise en cohérence des ressources disponibles et facilitant leur accessibilité.

Compte-rendu du Comité d'Orientation du 17 décembre 2013

Le sens de la participation informelle pour les professionnels

- La participation informelle peut être un moteur d'innovation sociale et permettre de renouveler les pratiques des professionnels. Celle-ci remet en causes les pratiques professionnelles, les projets institutionnels et s'inscrit dans un rapport de concurrence, voire d'opposition avec les institutions.

Préconisations au vue de la posture professionnelle d'accompagnement (JEUPART1):

- Aller vers les jeunes en sortant des structures d'accueil et des territoires administratifs.
- S'adresser à toutes et à tous et faire du sur-mesure, du cas par cas.
- Développer des pratiques partenariales dans un contexte qui incite au repli sur soi
- Soutenir, être présent, accompagner tout en laissant faire, en restant disponible si besoin
- Assurer l'interface entre les jeunes et les élus sans prendre parti.

Questionnement des professionnels sur la posture d'accompagnement : (JEUPART 1)

- Quel est l'objectif de leur mission : faire entrer les jeunes dans les dispositifs au service d'un projet politique ou être à leur disposition et faire en sorte que le projet politique s'adapte à leurs modalités de participation ?
- Pour qui travaillent-ils ? Sont-ils des opérateurs d'un projet politique au service des élus ou bien des experts disponibles au service des jeunes ? Doivent-ils choisir entre l'un et l'autre ou bien peuvent-ils servir les intérêts des jeunes et des élus en parallèle ?
- Accompagner la participation des jeunes consiste à s'engager dans la relation avec les jeunes afin de faire du sur-mesure et de cheminer avec eux en sachant rester une ressource disponible : comment s'impliquer et adopter une posture de retrait ? Quelle est « la bonne place » du professionnel qui accompagne la participation ?
- Les démarches participatives sont liées aux pratiques de partenariat, à la mise en réseau des différents acteurs d'un territoire : Comment mettre en œuvre une approche coopérative quand chaque acteur a souvent besoin de légitimer sa spécificité ?
- S'inscrire dans une dynamique de co-construction d'une politique publique amène les professionnels à mettre en relation les jeunes et les élus : comment construire cette posture d'interface ? Est-ce tenable ?

Compte-rendu du Comité d'Orientation du 17 décembre 2013

Le sens de la participation informelle pour les professionnels

- La participation informelle peut être un moteur d'innovation sociale et permettre de renouveler les pratiques des professionnels. Celle-ci remet en causes les pratiques professionnelles, les projets institutionnels et s'inscrit dans un rapport de concurrence, voire d'opposition avec les institutions.

Les démarches de participation « hors » cadre

- La posture : Ramener dans le cadre ? Ou comprendre l'informel ?
- Quelle est la marge de manœuvre des professionnels en tant qu'interface entre les jeunes et l'institution ?
- Les professionnels des associations ont-ils une plus grande marge de manœuvre que ceux des collectivités par exemple ?
- Comment tenir ce rôle d'interface sans perdre la confiance des jeunes ?

Annexe 2 : Grille d'observation au sein des MRJC

Date ?

Lieu ?

Objet de la réunion ?

Personnes présentes : nombre, qui sont-ils, fonctions, ...

Animateur présent ? Plusieurs ? Bénévole ? Salarié ?

Disposition de la salle ? Schéma ? Objets présents

Description avant la séance (placement jeunes, animateur, prise de parole)

Description pendant la séance : jeu, méthodes utilisées, outils, participation des jeunes, participation de l'animateur, régulation de la parole, relance, silence, positionnement de chacun, mouvements, découpage de la séance, lexiques utilisés ...

Description fin de la séance : modalités de fin

Commentaire général :

LEHERICEY	Lucie	<Date du jury>
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
En quoi et comment une recherche collaborative peut permettre de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse <i>Contribution à la recherche collaborative JEUPART 3 « Participation formelle et informelle des jeunes »</i>		
Promotion 2014-2015		
<p>Résumé :</p> <p>Dans le cadre de mon master 2 Jeunesse, politiques et prises en charge, j'ai réalisé un stage de douze semaines au sein de la Chaire Jeunesse qui m'a offert la possibilité de contribuer à la troisième étape de la recherche collaborative JEUPART « Participation formelle et informelle des jeunes ». Je m'interroge donc dans ce document sur :</p> <p style="text-align: center;">En quoi et comment une recherche collaborative peut-elle permettre de mieux comprendre les acteurs de la jeunesse ?</p> <p>La participation des jeunes est devenue le nouvel enjeu des politiques de jeunesse. Les acteurs de la jeunesse doivent alors les accompagner dans cette participation et adapter leurs pratiques à cette nouvelle norme. La Bretagne suit ce mouvement par des dispositifs formels et informels avec un système de fonctionnement plutôt ouvert. Pour autant, faire participer n'est pas clairement définie en tant que telle par une fiche de poste.</p> <p>La Chaire de recherche sur la jeunesse a pour ambition de collaborer avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse. C'est dans cette volonté que la recherche JEUPART a été initiée pour répondre à ce constat. Les résultats ont notamment soulevé l'importance du rôle de ces accompagnateurs mais qu'ils sont parfois tiraillés entre plusieurs tensions. C'est ainsi que j'ai pu mettre à profit ma contribution à la recherche collaborative JEUPART 3 pour mieux comprendre les acteurs de la jeunesse.</p>		
<p>Mots-clés : Participation, Accompagnement, Acteurs de la Jeunesse, Jeunes, Recherche collaborative</p>		
<i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		